

AVIS DE CONVOCATION

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Rencontre No 1

Membres du Conseil présents	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire – Président du Comité et du Conseil M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire M ^{me} Kristine Dandavino, Conseillère scolaire
Membres d'organismes présents	M ^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto co-présidente du Comité M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH M ^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter M ^{me} Joanne Bovine, représentante de Contact Niagara M ^{me} Nancy Komi, représentante de Epilepsy Southwestern Ontario
Membres de l'administration du Conseil scolaire Viamonde	M ^{me} Dounia Bakiri, surintendante de l'éducation M ^{me} Annette Petitpas, directrice des services aux élèves M ^{me} Anjali Hall, directrice des services du secteur de l'éducation-Volets éducation citoyenne et leadership culturel et éducation spécialisée M ^{me} Naima Boufor, directrice des services du secteur de l'éducation-Volets éducation spécialisée, programmation M-12 et programmes alternatifs et cadre d'efficacité M ^{me} Corine Céline, secrétaire de séances du Conseil
Membre invité de l'administration du Conseil scolaire Viamonde	M. Jason Rodrigue, surintendant exécutif des services corporatifs et Trésorier

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la :

Réunion du : Comité Consultatif de l'Éducation Spécialisée

Date : **le 13 octobre 2026**

Heure : 17 h 30

Lieu : Rencontre sur la plateforme TEAMS

<https://teams.microsoft.com/meet/243928207724298?p=2rGgfE0LOVombQVUaZ>

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

ORDRE DU JOUR

- 1.** Appel des membres
- 2.** Reconnaissance des territoires
- 3.** Affaires courantes:
 - 3.1** Adoption de l'ordre du jour
 - 3.2** Déclaration de conflit d'intérêts
 - 3.3** Adoption du procès-verbal de la réunion **n° 10** du 9 juin 2026
 - 3.4** Questions découlant du procès-verbal de la réunion **n° 10** du 9 juin 2026
- 4. Financement de l'éducation spécialisée**
 - 4.1** Rapport sur le *Budget pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée 2026-2027*
- 5.** Données sur les élèves qui bénéficient d'un programme en éducation spécialisée
- 6.** Mise à jour des organismes
- 7.** Levée de la reunion

Reconnaissance des Territoires

Nous, *membres du conseil scolaire Viamonde*, souhaitons remercier la terre qui nous accueille, nous abrite et nous nourrit. Nous soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous reconnaissons les traités, les ententes et qu'il y a des terres non-cédées couvrant l'ensemble des territoires sur lesquels les écoles du Conseil scolaire Viamonde se trouvent, et sommes reconnaissants de pouvoir travailler et vivre sur ces terres. **Nous vous invitons à reconnaître et à respecter le territoire sur lequel vous vous trouvez aujourd'hui.**

Nous exprimons notre gratitude envers les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuit qui prennent soin de ces territoires depuis des temps immémoriaux.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant ses ressources, pour les générations à venir.

[Carte des traités et des réserves en Ontario | Ontario.ca](#)

[Carte de territoires: Native-land.ca | La terre de quels aïeux?](#)



Le 13 octobre 2026

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (CCÉS)

Objet : Budget pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée – 2026-2027

Vous trouverez à **l'annexe A** le tableau présentant le budget destiné aux élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée pour la période de septembre 2026 à août 2027, tel qu'approuvé par le Conseil en juin 2026. Le budget global du Conseil est accessible au lien suivant :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Finances/Budget_2026_2027_vFINALE.pdf

Le Conseil prévoit des revenus de 30 270 872 \$, soit une augmentation de 305 855 \$ comparativement à l'année 2025-2026. Les principaux changements aux revenus sont liés aux éléments suivants :

- la fluctuation des prévisions d'effectifs;
- la mise à jour progressive des données de recensement utilisées dans les formules de financement.

Le Conseil prévoit des dépenses de 40 481 356 \$, soit une réduction de 268 524 \$ comparativement à l'année 2025-2026. Les principaux changements aux dépenses sont les suivants :

- l'augmentation des dépenses salariales en raison des mouvements sur la grille salariale;
- la réduction de 5,0 ETP d'aide à l'enseignement ajoutés lors du budget révisé 2025-2026;
- la réorganisation du Service de bien-être, de santé mentale et de travail social afin de mieux desservir les élèves, notamment par l'élimination des postes de leader en santé mentale et de supervision clinique en travail social, ainsi que par la création d'un poste de direction et d'un poste de coordination visant à regrouper l'ensemble des postes en travail social au sein d'un même service;
- l'ouverture de deux nouvelles classes CAA, soit une classe au secondaire et une classe à l'élémentaire pour desservir les régions de Peel et de Halton. Par ailleurs, la classe CAA à l'élémentaire de la région de Simcoe a été fermée à la fin de l'année scolaire 2025-2026 en raison des besoins limités dans cette région;
- l'ajustement des dépenses prévues pour les services contractuels, les frais de déplacement, l'équipement et le matériel, selon les besoins.

Le budget 2026-2027 destiné aux élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée prévoit un déficit de 10 210 484 \$, soit une réduction de 574 379 \$ par rapport au budget révisé de 2025-2026.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 13 octobre 2026 intitulé *Budget pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée – 2026-2027* soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,
Jason Rodrigue

p.j (1)

BUDGET POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

	Budget 2025-2026		Budget révisé 2025-2026		Budget 2026-2027		Variation	
Fonds pour l'éducation spécialisée								
Allocation par élève		13 521 669		13 491 717		13 569 161		77 444
Besoins différenciés		11 399 399		11 399 173		11 686 599		287 426
Programmes EST		1 133 208		1 133 093		1 133 803		710
Équipement spécialisé		938 471		936 887		935 428		(1 459)
Expertise comportementale		420 417		420 068		421 006		938
Somme liée à l'incidence spéciale		490 761		490 678		490 900		222
Classes distinctes		161 928		162 367		129 777		(32 590)
Sous-total		28 065 853		28 033 983		28 366 674		332 691
Fonds pour les ressources d'apprentissage								
Santé mentale des élèves		580 984		580 595		581 637		1 042
Travailleurs de la santé mentale		315 390		315 390		313 383		(2 007)
Responsable en matière de santé mentale		160 695		160 695		160 695		-
Sous-total		1 057 069		1 056 680		1 055 715		(965)
Autres sources de financement								
Fonds de soutien aux élèves FEESO		616 493		616 493		616 493		-
Recouvrement PPEEC MonAvenir		258 816		258 826		231 990		(26 836) *
Sous-total		875 309		875 319		848 483		(26 836)
Total des revenus		29 998 231		29 965 982		30 270 872		305 855
Titulaires de classe (#1)								
Élémentaire	71,0	8 545 137	71,0	8 530 495	71,0	8 677 192	-	146 697
Secondaire	23,3	2 942 078	23,3	2 927 783	23,3	3 049 517	-	121 734
Frais de déplacement		16 402		-		-		-
Sous-total	94,3	11 503 617	94,3	11 458 278	94,3	11 726 709	-	268 431
Suppléance (#2)								
Enseignement		717 101		772 552		658 179		(114 373)
Aide à l'enseignement		1 002 282		1 002 280		1 144 900		142 620
Sous-total		1 719 383		1 774 832		1 803 079		28 247
Aide à l'enseignement (#3)								
Élémentaire	205,5	14 640 313	209,5	14 934 360	192,0	13 414 107	(17,5)	(1 520 253)
Secondaire	47,0	3 476 251	47,0	3 432 968	59,5	4 321 027	12,5	888 059
Sous-total	252,5	18 116 564	262,5	18 367 328	251,5	17 735 134	(5,0)	(632 194)
Manuels, matériel et fournitures (#5)		600 675		600 675		583 500		(17 175)

BUDGET POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (...Suite)

	Budget 2025-2026		Budget révisé 2025-2026		Budget 2026-2027		Variation	
Soutien professionnel et paraprof (#7)								
Coordonation des services	1,0	170 908	1,0	170 904	1,0	171 514	-	610
Orthophonie	5,0	623 505	5,0	623 485	5,0	625 500	-	2 015
Aide orthophonie	4,0	287 838	4,0	287 783	4,0	270 208	-	(17 575)
Psychologue	1,0	170 908	1,0	170 904	1,0	171 514	-	610
Psychologue associé	2,0	312 258	2,0	312 250	2,0	313 202	-	952
Psychométrie	2,0	249 402	2,0	249 394	2,0	250 200	-	806
Consultation en autisme	5,0	623 505	5,0	623 485	5,0	622 481	-	(1 004)
Travail social	19,0	2 324 491	19,0	2 324 411	19,0	2 361 814	-	37 403
Appui administratif	2,0	177 845	2,0	177 810	2,0	186 645	-	8 835
Appui - Informatique	1,5	149 721	1,5	149 691	1,5	149 745	-	54
Fournitures et services		262 860		262 860		266 210		3 350
Frais et services contractuels		62 900		198 447		346 914		148 467
Autres		3 000		3 000		3 000		-
Sous-total	42,5	5 419 141	42,5	5 554 424	42,5	5 738 947	-	184 523
Perfectionnement professionnel (#9)		155 000		274 420		237 502		(36 918)
Coordinateurs et consultants (#13)								
Directions des services aux élèves	2,0	347 902	2,0	347 930	3,0	539 127	1,0	191 197
Leader en santé mentale	1,0	170 908	1,0	170 904	-	-	(1,0)	(170 904)
Conseil pédagogique EED	6,0	829 608	6,0	829 692	6,0	832 818	-	3 126
Perfectionnement professionnel		4 900		4 900		4 900		-
Fournitures et services contractuels		35 480		35 480		33 980		(1 500)
Sous-total	9,0	1 388 798	9,0	1 388 906	9,0	1 410 825	-	21 919
PPEEC gérés par CS Viamonde								
Titulaires	4,0	536 460	4,0	536 516	4,0	475 738	-	(60 778)
Aide à l'enseignement	5,0	393 881	5,0	393 803	5,0	395 656	-	1 853
Soutien professionnel et paraprof	1,0	124 702	1,0	124 698	1,0	125 102	-	404
Mobilier et matériel		17 174		17 174		17 174	-	-
Sous-total	10,0	1 072 217	10,0	1 072 191	10,0	1 013 670	-	(58 521)
PPEEC gérés par CSC MonAvenir								
Titulaires	1,0	134 115	1,0	134 129	1,0	106 890	-	(27 239)
Soutien professionnel et paraprof	1,0	124 701	1,0	124 697	1,0	125 100	-	403
Sous-total	2,0	258 816	2,0	258 826	2,0	231 990	-	(26 836) *
Total des dépenses	410,3	40 234 211	420,3	40 749 880	409,3	40 481 356	(5,0)	(268 524)
Déficit		(10 235 980)		(10 783 898)		(10 210 484)		574 379



Le 13 octobre 2026

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Objet : Données sur les élèves bénéficiant d'un programme d'éducation spécialisée

Selon les définitions de la Loi sur l'éducation, « un programme d'éducation spécialisée est un programme d'enseignement et d'apprentissage :

- fondé et modifié selon les résultats d'une évaluation continue du rendement de l'élève;
- comportant un plan (dénommé « plan d'enseignement individualisé » ou PEI) qui contient des objectifs précis et un aperçu des services en éducation spécialisée qui satisfont aux besoins de l'élève ».

Quant aux services en éducation spécialisée, il s'agit des « Installations et ressources, y compris le personnel de soutien et le matériel, nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'éducation spécialisée ». Aux termes du Règlement 181/98, qui s'intitule Identification et placement des élèves en difficulté, la direction d'école doit veiller à ce qu'un plan d'enseignement individualisé (PEI) soit élaboré pour chaque élève identifié comme étant en difficulté par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR), dans les 30 jours de classe qui suivent le placement de l'élève dans un programme d'enseignement en éducation spécialisée.

Les conseils scolaires ont aussi le pouvoir discrétionnaire de préparer un PEI pour l'élève qui bénéficie d'un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté et/ou de services connexes mais qui n'a pas été officiellement identifié comme étant en difficulté.

Il est à noter que la proportion d'élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée du Conseil représente 11, 3 % de l'effectif total.

Les tableaux en pièce-jointe présentent le nombre de PEI élaborés par le personnel enseignant dans les écoles pour répondre aux besoins des élèves identifiés et non identifiés.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 13 octobre 2026 intitulé *Données sur les élèves bénéficiant de la subvention pour l'éducation spécialisée* soit reçu.

Préparé par :

La surintendante de l'éducation,
Dounia Bakiri

p.j.(1)

Annexe A

Nombre de PEI élaborés

Élémentaire	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2022	1037	722	315	1037
Juin 2023	1113	719	394	1113
Juin 2024	1126	805	321	1126
Juin 2025	1249	824	425	1249
Juin 2026	1172	910	262	1172

Secondaire	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2022	416	310	106	416
Juin 2023	441	320	121	441
Juin 2024	360	275	85	360
Juin 2025	433	238	195	433
Juin 2026	488	371	117	488

Total des élèves	PEI	Élèves identifiés	Élèves non identifiés	Nombre total d'élèves
Juin 2022	1453	1032	421	1453
Juin 2023	1554	1039	515	1554
Juin 2024	1486	1080	406	1486
Juin 2025	1682	1062	620	1682
Juin 2026	1660	1281	379	1660

**Certains élèves surdoués n'ont pas de PEI.*

Ce deuxième tableau présente les élèves selon les catégories d'anomalies et types de difficulté déterminées par le ministère de l'Éducation.

Catégories d'anomalies et types de difficulté pour les élèves identifiés

Anomalies	Types de difficulté	Élémentaire					Secondaire					Total d'élèves				
		2022	2023	2024	2025	2026	2022	2023	2024	2025	2026	2022	2023	2024	2025	2026
Anomalies multiples																
Communication	Autisme	163	157	205	253	283	44	49	44	62	72	207	206	249	315	355
	Troubles d'apprentissage	234	211	215	339	229	158	166	156	175	191	392	377	371	514	420
	Surdit� et surdit� partielle	30	30	32	36	29	9	10	3	6	10	39	40	35	42	39
	Troubles de la parole	11	12	16	20	18	0	1	0	0	3	11	13	16	20	21
	Troubles du langage	62	62	75	99	128	31	31	33	33	35	93	93	108	132	163
Comportement		300	288	315	462	421	118	140	148	165	190	418	428	463	627	611
Ordre intellectuel	D�fiance intellectuelle l�g�re	21	17	9	10	13	10	12	13	18	23	31	29	22	28	36
	Douance	27	29	46	64	61	10	11	11	16	15	37	40	57	80	76
	Handicap de d�veloppement	25	30	22	38	34	6	7	3	8	9	31	37	25	46	43
Ordre physique	C�cit� et basse vision	6	7	8	8	8	4	5	3	4	4	10	12	11	12	12
	Handicap physique	32	35	37	52	47	5	9	5	7	16	37	44	42	59	63
Total - �l�ves identifi�s			722	719				310	320				1032	1039	1082	1281
Total PEI								416					1453	1554	1488	1660

AVIS DE CONVOCATION

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Rencontre No 2

Membres du Conseil présents	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire – Président du Comité M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire M ^{me} Kristine Dandavino, Conseillère scolaire
Membres d'organismes présents	M ^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto co-présidente du Comité M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH M ^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter M ^{me} Joanne Bovine, représentante de Contact Niagara M ^{me} Nancy Komi, représentante de Epilepsy Southwestern Ontario
Membres de l'administration du Conseil scolaire Viamonde	M ^{me} Dounia Bakiri, Surintendante de l'éducation M ^{me} Annette Petitpas, directrice des services du secteur de l'éducation-Volet éducation spécialisée M ^{me} Anjali Hall, directrice des services du secteur de l'éducation-Volets éducation citoyenne et leadership culturel et éducation spécialisée M ^{me} Naima Boufor, directrice des services du secteur de l'éducation, Volets éducation spécialisée, programmation M-12 et programmes alternatifs et cadre d'efficacité M ^{me} Corine Céline, Secrétaire de séances
Membres Invités	M ^{me} Laura-Line Nathalie Gaspar, Consultante en autisme M ^{me} Cécile Santos-Ayrault, Conseillère pédagogique en éducation spécialisée

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la :

Réunion du : Comité Consultatif de l'Éducation Spécialisée

Date : **le 13 octobre 2026**

Heure : 17 h 30

Lieu : Rencontre sur la plateforme TEAMS
<https://teams.microsoft.com/meet/243928207724298?p=2rGgfE0LOVombQVUaZ>

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

ORDRE DU JOUR

- 1.** Appel des membres
- 2.** Affaires courantes :
 - 2.1** Adoption de l'ordre du jour
 - 2.2** Déclaration de conflit d'intérêts
- 3.** Camps d'été pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée
 - 3.1** Camp d'été en littératie et en numératie
 - 3.2** Camp Habilo-Socio+
- 4.** Nouvelles du système : ouverture des 2 nouvelles CAA pour les régions de Peel/Halton
- 5.** Lancement des mises en candidature de membriété du CCÉS
- 6.** La date des prochaines réunions :
 - Rencontres n° 3 & n° 4 – **10 novembre 2026 à 17 h 30**
- 7.** Levée de la réunion